

MUSÉE ROYAL  
de  
PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Dossier concernant un tableau  
de M. A. Markelbach (Les  
Rhetoriciens) acquis pour le Musée  
Moderne.

N<sup>o</sup> 1375.

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	Inv. 2553.	ANALYSE.

1375  
Call. de Markelbach - (Les Rhetoriciens).

MINISTÈRE  
de  
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION  
des  
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup> 18.164.....

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 2 Août 1876



Messieurs,

Par la lettre que j'ai l'honneur  
de vous renvoyer ci-jointe, le sieur  
J. Demanrez, artiste graveur à  
Bruxelles, sollicite l'autorisation  
de faire photographier le tableau  
de M<sup>r</sup> St. Markelback "Les  
rhétoriciens", appartenant à l'Etat,  
pour l'exécution au bain d'une  
estampe qu'il est sur le point  
d'entreprendre avec l'aide du  
Gouvernement.

Je vous saurais gré, Messieurs,  
d'avoir l'obligeance de faire  
donner à M<sup>r</sup> Demanrez toutes  
les facilités nécessaires pour qu'il  
puisse faire exécuter cette photogra-  
phie.

Cet artiste a été invité à  
s'entendre avec vous pour cet objet.

Aguez

À la Commission  
des musées royaux  
de peinture et de  
sculpture.

ROYAUME DE BELGIQUE  
LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
LE 15 OCTOBRE 1854

Aguez, Messieurs, l'assurance  
de ma considération distinguée.

Pour le Ministre.  
Le Secrétaire Général,

Willems

Bruelles le 27 juillet 1876

M. de  
M. de



Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillante intervention les facilités nécessaires pour me mettre à même de faire reproduire par la photographie, le tableau de Monsieur A. Markelbach (Les Rethoriciens) qui appartient au musée moderne, ce travail exige un moment de déplacement, qui ne peut se faire sans votre autorisation. Cette photographie Monsieur le Ministre m'est très utile pour faire le dessin d'après lequel je dois exécuter la gravure dont vous avez bien voulu me charger;

Agreez je vous prie Monsieur le Ministre  
l'assurance de mon profond respect

J. P. Mannaer  
rue de la ferme 8 faubourg de Louvain

à Monsieur le Ministre de l'Intérieur

Bruxelles, le 21 Janvier 1874.

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION  
des  
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup> 122/1

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE  
N<sup>o</sup> 137/4

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de l'Administration.

1 ANNEXE

SOMMAIRE.

Messieurs,

Par la lettre que j'ai l'honneur  
de vous communiquer, ci-jointe, N<sup>o</sup>  
Martheback sollicite l'autorisation  
de pouvoir envoyer, au Salon des  
Beaux-Arts de la présente année,  
à Paris, son tableau "Les Rhétori-  
ciens", appartenant à l'Etat et  
qui a figuré à l'Exposition uni-  
verselle de Vienne.

Je vous prie, Messieurs, de vou-  
loir bien me faire parvenir un  
avis sur la suite qu'il y aurait  
lieu de donner à cette requête.

Agreez, Messieurs, l'assurance  
de ma considération distinguée.

Pour le Ministre,  
Le Directeur Général,  
M. de Keyser

À la Commission  
des Musées Royaux  
de peinture.

Voilà dossier  
N<sup>o</sup> 1249  
(Gm. Wankers)

Copie

Bruxelles, 17 Janvier 1874

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup> 137 (3)

à M<sup>re</sup> le Ministre de l'Intérieur.

J'ai l'honneur de venir vous demander respectueusement l'autorisation de faire figurer à la prochaine Exposition de Paris, mon tableau (Les Rhétoriciens) (Anvers) appartenant au Musée de l'Etat.

Convaincu, M<sup>re</sup> le Ministre, de votre sincère désir d'aider les artistes à se faire connaître ailleurs, j'ose espérer une réponse favorable.

Entre-temps j'ai l'honneur d'être  
Commissaire le Ministre,

Votre très humble & tout dévoué  
(Signé) H. Maréchal  
124. Chaussée de Haecht

MUSEES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE  
N<sup>o</sup> 1375 (2)

Bruxelles, 19 fev. 1873

à M. le Ministre de  
l'Intérieur.

Pour nous conformer  
au désir exprimé par votre  
La C<sup>o</sup> Div. des Abb. R. de Peinture  
et de Sculpture certifié que dépêche du 17 de ce mois,  
la lettre de M. Ala. Marcel, un des Beaux-arts,  
Marcel, intitulé: Les N<sup>o</sup> 16258, nous avons  
Rhénociens, fait passer l'honneur de nous faire  
Collectionneur des Manuscrits de  
l'Etat.

Bruxelles, le 19 fev.  
23 Dec. 1872.

artefait une déclaration  
attestant que le tableau  
de M. A. Marcel,  
intitulé: Les Rhénociens  
fait partie des Collections  
de l'Etat.

Agr.

Le Président

Le Secrétaire. A. S.  
St

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION

des  
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup> 16258.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 17 février 1873.



Messieurs.

Le Gouvernement vient d'acquiescer pour  
le musée moderne de l'Etat, le tableau de  
M<sup>rs</sup> A. Karthebach, représentant Les  
Rhetoriciens, lequel a figuré à l'exposition  
générale des Beaux-Arts de 1872.

L'artiste a été autorisé à faire figurer  
cette toile à l'exposition universelle de Vienne.  
Je vous prie néanmoins, Messieurs, de  
vouloir bien me faire parvenir d'urgence une  
déclaration attestant que cette œuvre fait par-  
tie des Collections du musée moderne.

Cette déclaration devait porter la date  
du 18 Décembre dernier.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma  
considération distinguée.

Pour le Ministre,  
Le Directeur Général,  
J. Muller

A la Commission directrice des Musées royaux de  
Peinture et de Sculpture.